

Termes de référence du sondage des prestataires de santé sur leurs inquiétudes et attentes sur les aspects juridiques de l'offre de service d'avortement en Côte d'Ivoire, au Bénin et au Sénégal.

TdRs

| | | |
|---|---|-------------------------------------|
| Nom de projet : | FJSI Francophone 2023 (Fondation Internationale pour une société Juste) | |
| Code projet | FR-23041 | |
| Intitule de l'activité | Sondage des prestataires de santé sur leurs inquiétudes et attentes sur les aspects juridiques de l'offre de service d'avortement | |
| Type d'activité | <input type="checkbox"/> Réunion <input type="checkbox"/> Atelier <input type="checkbox"/> Formation <input checked="" type="checkbox"/> Sondage | |
| Lieu | Côte d'Ivoire, Bénin et Sénégal | |
| Date | Du 11 janvier au 31 mars 2024 | |
| Responsable d'activité : | Belinda MANZA | Superviseur : Lansana CAMARA |
| Chef de projet FJSI Francophone 2023 : Helena GORO | | |

1- Justification de l'étude

Le programme d'Ipas AF pour l'Afrique francophone se concentre sur le soutien aux communautés et aux OSC afin qu'elles s'approprient localement les initiatives d'avortement sécurisés centrées sur les femmes. Ipas œuvre dans le monde entier en vue d'accroître la capacité des femmes à exercer leurs droits sexuels et génésiques et de réduire les décès et les dommages liés à l'avortement. Nous cherchons à améliorer la disponibilité, la qualité et la viabilité des services d'avortement et de santé génésique, ainsi qu'à créer un environnement plus favorable en ce domaine. Ipas considère qu'aucune femme ne doit avoir à risquer sa vie ou sa santé parce qu'elle n'a pas accès à des options sûres en matière de santé génésique.

Ipas Afrique Francophone dispose d'une vaste expertise régionale et s'appuie sur un demi-siècle d'expérience mondiale pour mener des interventions en matière de santé sexuelle et reproductive, y compris les soins liés à l'avortement, en s'appuyant sur le cadre d'écosystème de l'avortement. Les interventions donnent la priorité aux besoins locaux et aux approches complémentaires qui s'appuient sur les acquis des projets existants et s'attaquent aux lacunes persistantes en matière d'accès à l'avortement dans la région de l'Afrique francophone.

La loi permet à toute femme enceinte de demander à un médecin ou à une sage-femme l'interruption de sa grossesse. La femme est seule juge pour apprécier cette situation. Elle est libre de sa décision et elle seule peut faire une demande d'IVG. La famille, le conjoint ou le compagnon ne sont pas autorisés à l'entreprendre à sa place. Et ce droit à l'IVG est ouvert à toutes les femmes, qu'elles soient majeures ou mineures (art. L.2212-1 du Code de la santé publique), à condition qu'elles respectent le délai légal et les étapes obligatoires. En effet, La Condition essentielle est qu'elle doit avoir lieu avant la fin de la 14e semaine de grossesse pour une IVG chirurgicale. Ce délai est ramené à la 7e semaine de grossesse pour une IVG médicamenteuse.

Ipas AF envisage la réalisation d'un sondage auprès des prestataires de santé sur leurs inquiétudes et attentes sur les aspects juridiques de l'offre de service d'avortement dans les pays francophones (Côte d'Ivoire, Bénin et Sénégal). Cette recherche s'inscrit dans le cadre du projet dénommé FJSI Francophone.

2- Objectif de l'étude

Cette étude a pour objectif de contribuer à lever les obstacles à l'accès aux services d'avortement sécurisé que peuvent encore rencontrer certaines femmes lorsqu'elles souhaitent mettre fin à leur grossesse en Côte d'Ivoire, au Bénin et au Sénégal.

3- Objectifs spécifiques

- ✓ Analyser les textes juridiques concernant l'offre de soins d'avortement aux femmes ;
- ✓ Identifier inquiétudes et attentes des prestataires de santé sur les aspects juridiques de l'offre de service d'avortement.

4- Résultats attendus de l'étude

- Les textes juridiques sur l'offre de soins d'avortement sont compilés et analysés ;
- Une analyse des inquiétudes et attentes des prestataires de santé sur les aspects juridiques de l'offre de service d'avortement est réalisée.

5- Méthodologie

Le consultant proposera, à travers une offre technique et financière, une méthodologie de travail qui se veut participative. En particulier la méthodologie proposée devra privilégier les centres d'intérêts suivants : On procèdera à L'analyse qualitative des informations sur les expériences des prestataires de santé sur avortement des femmes dans leurs services.

6- Activités à mener

Les activités à mener dans le cadre de cette consultance sont :

- Elaborer une méthodologie et un calendrier de travail ;
- Développer des outils de collecte et d'analyse de données avec un accent particulier sur les principes et les règles de partenariat ;
- Collecter et saisir les données nécessaires sur terrain dans les outils de collecte ;
- Faire une analyse des données collectées au niveau des prestataires dans les services de l'offre de soins d'avortement en veillant à la qualité des données permettant de tirer les bonnes conclusions dans ce travail ;
- Produire le rapport provisoire ;
- Un résumé permettant à Ipas FA de mieux partager les résultats et recommandations de l'étude à ses partenaires ;
- Organiser une restitution du rapport provisoire ;
- Intégrer les feed-back dans le rapport ;
- Produire un rapport final.

7- Profil du consultant

Le consultant doit satisfaire aux conditions suivantes :

- Avoir une solide connaissance des Organisations de développement ;
- Avoir une expérience de travail avec les différentes organisations nationales, internationales, privées, universités, confessions religieuses ;
- Maîtriser le système de gestions des organisations ;
- Avoir un background juridique serait un atout ;
- Avoir de solides connaissances de l'utilisation des méthodes de recherche participatives et des techniques de communication.

8- Durée de l'évaluation

La période proposée pour ce travail de sondage des prestataires de santé sur leurs inquiétudes et attentes relatifs aux aspects juridiques de l'offre de service d'avortement en Côte d'Ivoire, au Bénin et au Sénégal est de trente (30) jours. Cette période comprend le travail d'élaboration de la méthodologie, la collecte des données sur terrain, l'analyse des données collectées, la compilation du rapport et le partage du 1^{er} draft ainsi que l'intégration des recommandations sur le travail et production du rapport final.

9- Plan de travail de l'étude de sondage des prestataires de santé sur leurs inquiétudes et attentes sur les aspects juridiques de l'offre de service d'avortement en Côte d'Ivoire, au Bénin et au Sénégal.

| Chronogramme approximative | | |
|--|--------------------------------------|--------------------------|
| Quoi ? | Qui ? | Quand ? |
| Recrutement de consultant | Procurement & Logistics Officer | Du 11 au 31 janvier 2024 |
| Rencontre du consultant identifié avec l'Equipe IPAS. | RME Officer | 05 février 2024 |
| Finalisation des outils, recadrage méthodologique et planification de la collecte des données de l'étude | Regional RME Advisor/ RME Officer | Du 06-09 février 2024 |
| Démarrage proprement dit de l'étude | Consultant/ Regional RME Advisor | 12 février 2024 |
| Suivi de la mise œuvre de la collecte des données | RME Officer | Du 12 au 20 février 2024 |
| Rédaction du rapport de l'étude | Consultant | Du 20 au 29 février 2024 |
| Restitution de la mission de collecte des informations | Consultant | 11 mars 2024 |
| Transmission de la présentation et du rapport final | Consultant | 22 mars 2024 |